REMPLACEMENT D'UNITÉS DE TOIT

Centre l'Arrimage, 450, rue Leguerrier, Gatineau

PLAN CLÉ DES ZONES DE TRAVAUX

ÉCHELLE: SANS

TABLE DES MATIÈRES

A1.1 — PAGE DE PRÉSENTATION

A2.1 — PLAN DE DÉMOLITION

A3.1 — PLAN DE CONSTRUCTION ET DÉTAILS

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION

- AUCUNE MESURE NE DOIT ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES PLANS.
- TOUTES LES MESURES INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LES VALIDER SUR PLACE.
- RETIRER TOUS LES ÉLÉMENTS NOTÉS AUX PLANS DE DÉMOLITION ET DISPOSER DU SITE À L'EXCEPTION D'INDICATION CONTRAIRE.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER TOUS LES ACCESSOIRES ET SURFACES EXISTANTS QUI SERONT CONSERVÉS LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER TOUS LES ESPACES DU BÂTIMENT QUI NE SONT PAS INCLUS DANS LE CONTRAT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA RETIRER DU SITE, SANS DÉLAI, TOUS LES ÉLÉMENTS DE REBUTS OU DÉBRIS QUI POURRAIENT ÊTRE DANGEREUX POUR LES OCCUPANTS DU BÂTIMENT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA METTRE TOUS LES DÉBRIS ET REBUTS DE DÉMOLITION DANS DES CONTENEURS À DÉCHETS ET LES ÉVACUER DU SITE. L'ENTREPRENEUR DOIT ASSUMER LES FRAIS.
- AVANT D'INTERROMPRE UN SERVICE TEL QUE : ÉLECTRICITÉ, EAU, GAZ, ETC.. L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER LE CLIENT 72 HEURES À L'AVANCE.
- SE RÉFÉRER AUX PLANS DE MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE ET STRUCTURE POUR LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR RELATIFS À CES DISCIPLINES.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUS LES PLANS, DIMENSIONS, DÉTAILS, DEVIS, ET CONDITIONS DE CHANTIER EN PLUS D'AVISER L'ARCHITECTE DE TOUT DÉSACCORD ET OMISSION.

NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION

- TOUS LES TRAVAUX DEVRONT RESPECTER LES CODES DE BÂTIMENT ET LES NORMES EN VIGUEUR.
- AUCUNE MESURE NE DOIT ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES PLANS. DEMANDER À L'ARCHITECTE SI DES MESURES SUPPLÉMENTAIRES SONT REQUISES.
- TOUTES LES MESURES INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LES VALIDER SUR PLACE.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUS LES PLANS, DIMENSIONS, DÉTAILS, DEVIS ET CONDITIONS DE CHANTIER. L'ENTREPRENEUR DEVRA AVISER L'ARCHITECTE DE TOUT DÉSACCORD ET OMISSION AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR TOUS LES MATÉRIAUX ET LA MAIN-D'ŒUVRE NÉCESSAIRES POUR COMPLÉTER TOUTES LES ÉTAPES DES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES EMBOÎTEMENTS REQUIS AUTOUR DES CONDUITS MÉCANIQUES OU LES POUTRES ET COLONNES INDIQUÉES SUR LES DESSINS.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT PROTÉGER LES TRAVAUX COMPLÉTÉS DU PRÉSENT CONTRAT JUSQU'AU PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX ET L'APPROBATION FINALE DE L'ARCHITECTE ET DU CLIENT.
- RÉFÉRER AUX DESSINS ET AUX DEVIS EN MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ ET STRUCTURE POUR LES TRAVAUX À COORDONNER AVEC CES DISCIPLINES.
- PRÉVOIR L'INSTALLATION D'UNE MEMBRANE INTERMÉDIAIRE ENTRE LES ÉLÉMENTS D'ACIER ET D'ALUMINIUM AFIN DE CONTRER LA CORROSION.
- TOUTE PENTE DOIT AVOIR UN MINIMUM DE 2% SAUF SUR INDICATION CONTRAIRE.

BORDEREAU DES COMPOSITIONS

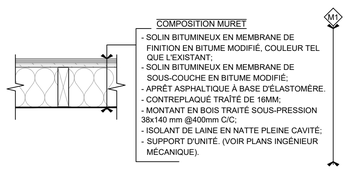

COMPOSITION MURET (M1)

- SOLIN BITUMINEUX EN MEMBRANE DE FINITION EN BITUME MODIFIÉ, COULEUR TEL QUE L'EXISTANT;
- SOLIN BITUMINEUX EN MEMBRANE DE SOUS-COUCHE EN BITUME MODIFIÉ;
- APRÊT ASPHALTIQUE À BASE D'ÉLASTOMÈRE.
- CONTREPLAQUÉ TRAITÉ DE 16MM;
- MONTANT EN BOIS TRAITÉ SOUS-PRESSION 38x140 mm @400mm C/C;
- ISOLANT DE LAINE EN NATTE PLEINE CAVITÉ;
- SUPPORT D'UNITÉ. (VOIR PLANS INGÉNIEUR MÉCANIQUE).

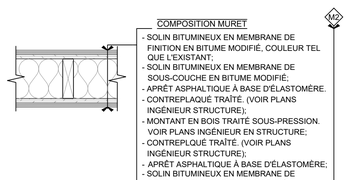

COMPOSITION MURET (M2)

- SOLIN BITUMINEUX EN MEMBRANE DE FINITION EN BITUME MODIFIÉ, COULEUR TEL QUE L'EXISTANT;
- SOLIN BITUMINEUX EN MEMBRANE DE SOUS-COUCHE EN BITUME MODIFIÉ;
- APRÊT ASPHALTIQUE À BASE D'ÉLASTOMÈRE.
- CONTREPLAQUÉ TRAITÉ. (VOIR PLANS INGÉNIEUR STRUCTURE);
- MONTANT EN BOIS TRAITÉ SOUS-PRESSION. VOIR PLANS INGÉNIEUR EN STRUCTURE;
- CONTREPLQUÉ TRAITÉ. (VOIR PLANS INGÉNIEUR STRUCTURE);
- APRÊT ASPHALTIQUE À BASE D'ÉLASTOMÈRE;
- SOLIN BITUMINEUX EN MEMBRANE DE SOUS-COUCHE EN BITUME MODIFIÉ;
- SOLIN BITUMINEUX EN MEMBRANE DE FINITION EN BITUME MODIFIÉ, COULEUR TEL QUE L'EXISTANT.

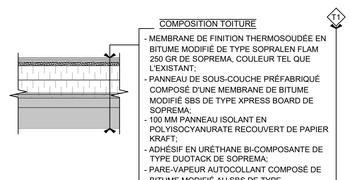

COMPOSITION TOITURE (T1)

- MEMBRANE DE FINITION THERMOSOUDÉE EN BITUME MODIFIÉ DE TYPE SOPRALEN FLAM 250 GR DE SOPREMA, COULEUR TEL QUE L'EXISTANT;
- PANNEAU DE SOUS-COUCHE PRÉFABRIQUÉ COMPOSÉ D'UNE MEMBRANE DE BITUME MODIFIÉ SBS DE TYPE XPRESS BOARD DE SOPREMA;
- 100 MM PANNEAU ISOLANT EN POLYISOCYANURATE RECOUVERT DE PAPIER KRAFT;
- ADHÉSIF EN URÉTHANE BI-COMPOSANTE DE TYPE DUOTACK DE SOPREMA;
- PARE-VAPEUR AUTOCOLLANT COMPOSÉ DE BITUME MODIFIÉ AU SBS DE TYPE SOPRAVAPR;
- APPRÊT DE TYPE ELASTOCOL STICK
- TABLIER DE CONTREPLAQUÉ ET STRUCTURE DE TOITURE EXISTANTE À CONSERVER.

A4 ARCHITECTURE + design inc

1885, Saint-Louis, Gatineau (Québec) J8T 6G4
Téléphone : 819-485-1054
Courriel : kboivin@a4architecture.ca

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

SCEAU:

Ordre des architectes du Québec
A 4915
KARINE BOIVIN
ARCHITECTE

CLIENT:
CSSPO
225, rue Saint-Rédempteur,
Gatineau Gatineau, Qc
CONTACT :
RICHARD PERRON
richard.perron@csspo.gouv.qc.ca

PROJET: REF# 25-26-52
REMPLACEMENT D'UNITÉS DE TOIT
CENTRE L'ARRIMAGE
450, rue Leguerrier, Gatineau

ÉMISSIONS :

2026/06/29	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
2026/06/23	ÉMIS POUR COORDINATION

DESSIN:
PAGE DE PRÉSENTATION
*ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

VÉRIFIÉ PAR : K. BOIVIN

DESSINÉ PAR : C.CAILLON

PAGE: A1.1

26-1223-REMPLACEMENT D'UNITÉS

ARCHITECTURE

LÉGENDE DE DÉMOLITION

	ZONE DE TOITURE À DÉGARNIR JUSQU'AU TABLIER DE CONTREPLAQUÉ EXISTANT (ENLEVER LES 2 MEMBRANES ÉLASTOMÈRES, LE PANNEAU DE SUPPORT, L'ISOLANT PLAT, LE PARE-VAPEUR). CONSERVER LE TABLIER DE CONTREPLAQUÉ EXISTANT.
1	BASE D'UNITÉ MÉCANIQUE EXISTANTE À DÉMOLIR ET DISPOSER DU SITE.
2	UNITÉ MÉCANIQUE À RETIRER. VOIR PLAN INGÉNIEURS.

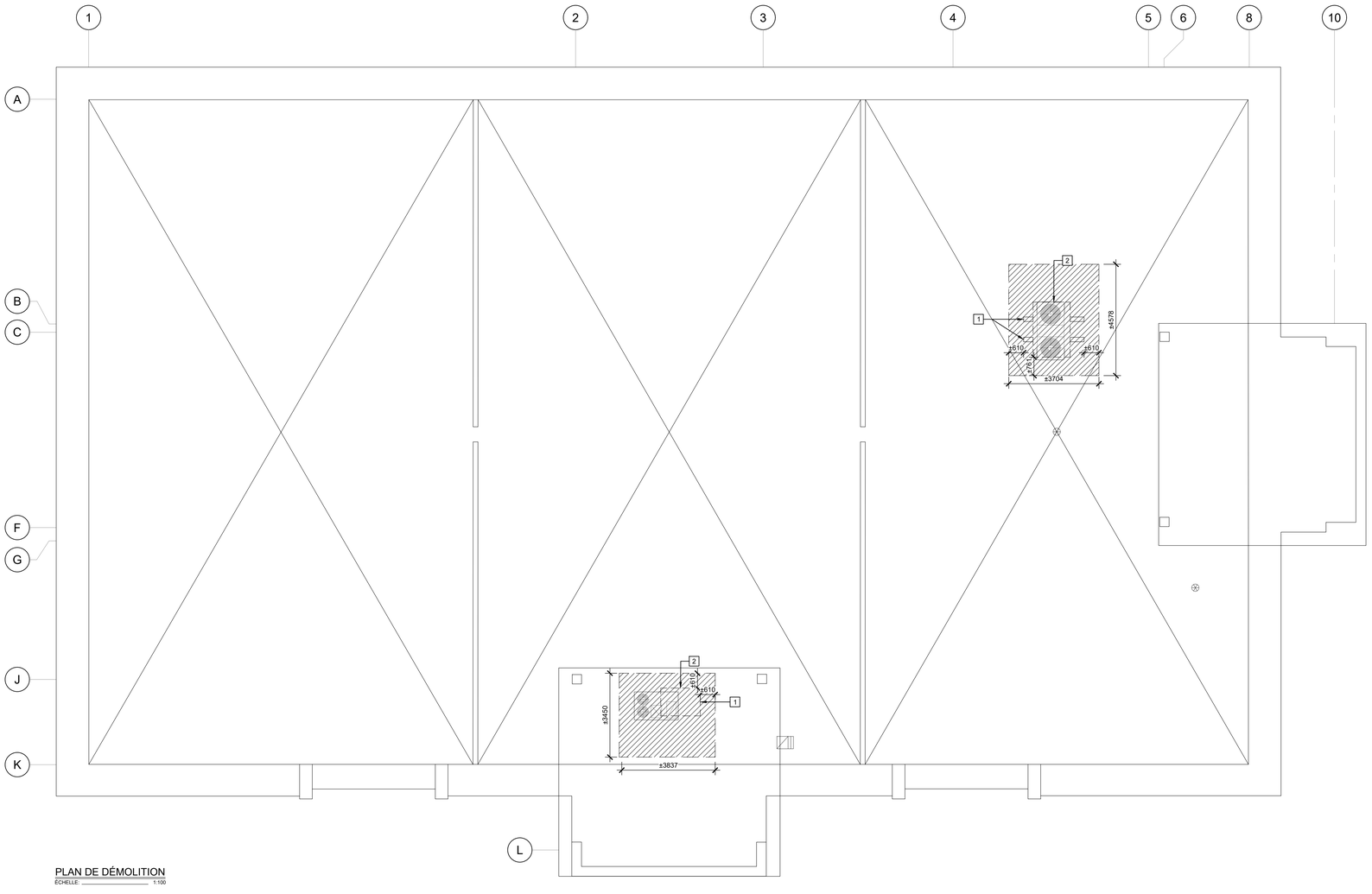

PLAN DE DÉMOLITION
ÉCHELLE 1:100

A4 ARCHITECTURE + design inc
1885, Saint-Louis, Gatineau (Québec) J8T 6G4
Téléphone : 819-485-1054
Courriel : kboivin@a4architecture.ca

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

SCEAU:

Ordre des architectes du Québec
A 4915
KARINE BOIVIN
ARCHITECTE

CLIENT:
CSSPO
225, rue Saint-Rédempteur,
Gatineau Gatineau, Qc
CONTACT :
RICHARD PERRON
richard.perron@cssspo.gouv.qc.ca

PROJET: REF# 25-26-52
REMPLACEMENT D'UNITÉS DE TOIT
CENTRE L'ARRIMAGE
450, rue Leguerrier, Gatineau

ÉMISSIONS :

2026/06/29	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
2026/06/23	ÉMIS POUR COORDINATION

DESSIN:
PLAN DE DÉMOLITION
*ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

VÉRIFIÉ PAR : K. BOIVIN
DESSINÉ PAR : C.CAILLON
PAGE: A2.1

26-1223-REMPLACEMENT D'UNITÉS

ARCHITECTURE

NOTES:
DÉGRANULER LA MEMBRANE DE FINITION EXISTANTE POUR L'INSTALLATION DES NOUVELLES MEMBRANES.
COORDONNER LA HAUTEUR ET LES DIMENSIONS DES MURETS DE SUPPORTS AVEC INGÉNIEURS.

VOIR INGÉNIEUR STRUCTURE POUR L'APPLICATION DES EXIGENCES DE RENFORCEMENT SISMIQUE.

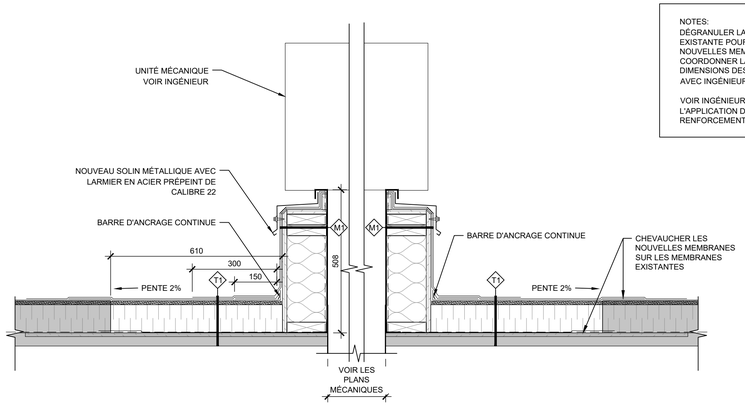

1 / A3.1 DÉTAIL BASE D'UNITÉ MÉCANIQUE
ÉCHELLE 1:10

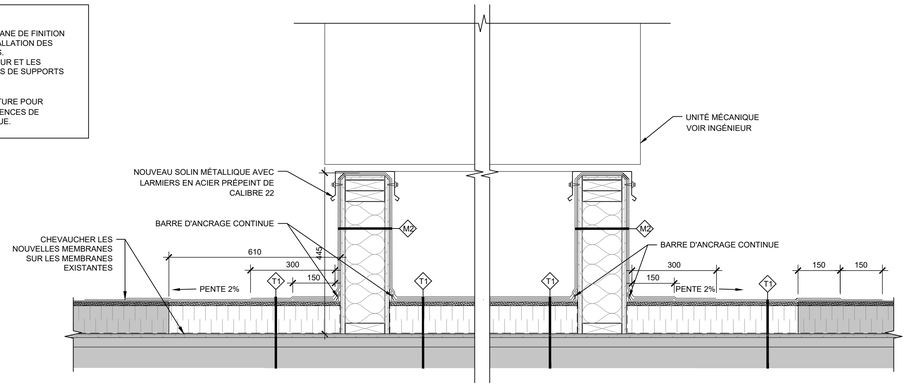

2 / A3.1 DÉTAIL BASE DU CONDENSATEUR
ÉCHELLE 1:10

LÉGENDE DE CONSTRUCTION

- ZONE DE RÉFECTION DE TOITURE.
- (1) CONSTRUIRE UNE NOUVELLE BASE POUR L'UNITÉ MÉCANIQUE. (VOIR PLANS INGÉNIEURS ET DÉTAIL ASSOCIÉ).
- (2) CONSTRUIRE UNE NOUVELLE BASE POUR LE CONDENSATEUR. (VOIR PLANS INGÉNIEURS ET DÉTAIL ASSOCIÉ).
- (3) NOUVELLE UNITÉ MÉCANIQUE. (VOIR PLAN INGÉNIEUR MÉCANIQUE).
- (4) DOS D'ÂNE À PRÉVOIR LORS DE LA RÉFECTION DE LA TOITURE.
- (5) PENTE À DEUX VERSANTS DE 2% À PRÉVOIR DEPUIS LE CENTRE DES MURETS POUR L'ÉCOULEMENT DE L'EAU.

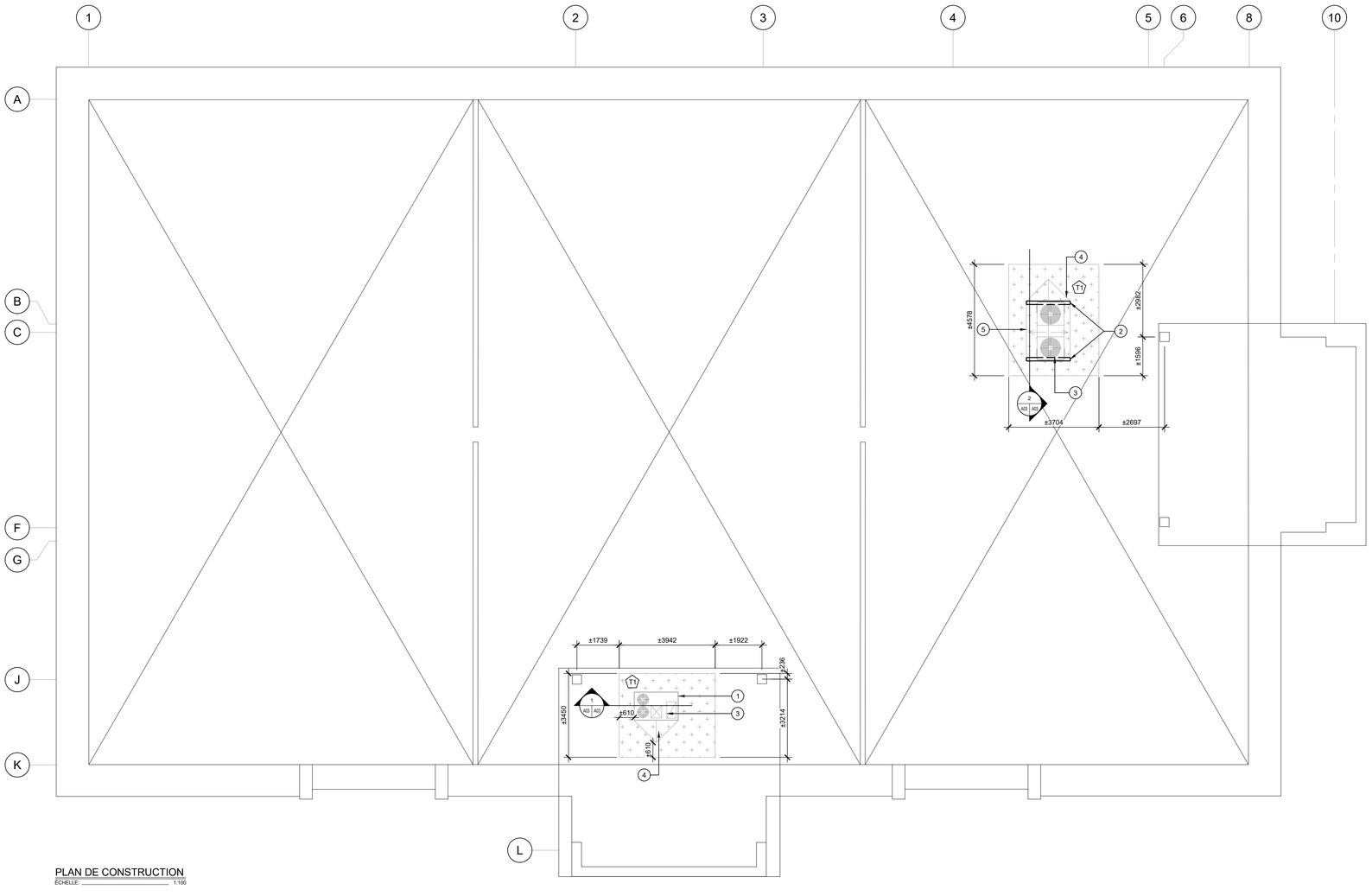

PLAN DE CONSTRUCTION
ÉCHELLE 1:100

A4 ARCHITECTURE + design inc
1885, Saint-Louis, Gatineau (Québec) J8T 6G4
Téléphone : 819-485-1054
Courriel : kboivin@a4architecture.ca

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

SCEAU:

Ordre des architectes du Québec
A 4915
KARINE BOIVIN
ARCHITECTE

CLIENT:
CSSPO
225, rue Saint-Rédempteur,
Gatineau Gatineau, Qc
CONTACT :
RICHARD PERRON
richard.perron@cspo.gouv.qc.ca

PROJET: REF# 25-26-52
REMPLACEMENT D'UNITÉS DE TOIT
CENTRE L'ARRIMAGE
450, rue Leguerrier, Gatineau

ÉMISSIONS :

2026/06/29	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
2026/06/23	ÉMIS POUR COORDINATION

DESSIN:
PLAN DE CONSTRUCTION ET DÉTAILS
*ÉCHELLE MÉTRIQUE INDIQUÉE

VÉRIFIÉ PAR : K. BOIVIN
DESSINÉ PAR : C.CAILLON
PAGE: A3.1

26-1223-REMPLACEMENT D'UNITÉS

ARCHITECTURE